

Fin de la trêve hivernale : des mal-logés aux sans-abris



**La trêve hivernale est terminée depuis le dimanche 31 mars 2013, après avoir été prolongée de quinze jours, en raison des intempéries exceptionnelles du mois de mars. Charlotte Niewiadomski, responsable du département « De la rue au logement » au Secours Catholique, dresse un état des lieux « catastrophique,...**

### **FIN DE LA TREVE HIVERNALE : DES MAL-LOGES AUX SANS-ABRIS**

« Trois millions et demi de personnes mal-logées en France selon le rapport de la fondation Abbé Pierre. Dix millions de personnes touchées par la crise du logement », Charlotte NIEWIADOMSKI dénonce une situation « catastrophique ». Pour trouver une solution, « il faudrait construire 900 000 logements » et pourtant le contexte est défavorable car « la construction de logements est en baisse ainsi que le budget », explique Charlotte NIEWIADOMSKI. Et la situation ne concerne pas seulement les pauvres mais de plus en plus les classes moyennes, touchées car « le loyer a augmenté de 47 % en 10 ans et de 29 % pour le parc social » et il faut donc faire un choix entre manger et se loger.

La loi sur le logement social, votée le 26 septembre 2012, a pour but de faciliter la construction de 150 000 logements sociaux chaque année. Le durcissement de la loi SRU relative à la solidarité et au renouvellement urbain est un des « axes législatifs encourageant ». Il consiste à augmenter le taux minimum de logements sociaux dans les villes à 25 %, au lieu de 20 %. Le deuxième point positif de cette loi est la volonté de céder des terrains publics à des prix faibles ou gratuitement pour la construction de logements sociaux.

« Après, la difficulté est de faire appliquer ces lois », souligne Charlotte NIEWIADOMSKI. Sensibiliser et agir sur ce sujet, c'est le sens du « collectif des associations unies », regroupant 33 associations, comme par exemple la Fondation Abbé Pierre ou la Croix-Rouge française. Parmi les dernières actions, le collectif a organisé, le 13 mars 2013, une conférence de presse devant l'Assemblée Nationale et demandé un moratoire sur les expulsions pour « ne pas expulser sans une solution de relogement avant », afin d'éviter « le flot de personnes dans la rue ». En réponse, la proposition du ministère est de « garantir aux propriétaires d'être payés » alors qu'« il existe déjà un fonds d'indemnisation des propriétaires pour qu'ils ne se retrouvent pas eux-mêmes en difficulté ».

Les chiffres sont alarmants « En 2011, 146 000 ménages ne pouvaient plus payer leur logement, 110 000 expulsions ont été prononcées. Les interventions par les forces de l'ordre ont doublé, sans compter ceux qui partent d'eux-mêmes par peur d'être expulsés ». La conséquence est que « le 115 ne peut plus répondre à 50 % des demandes ».

Actuellement, c'est un « système qui coûte extrêmement cher », analyse Charlotte NIEWIADOMSKI. Financièrement, car « il faut payer des hôtels aux sans-abri » et socialement parce que « les enfants sont déscolarisés, les familles éclatées », alors que « le minimum serait de maintenir les personnes dans leur logement » avant de trouver une solution.

L'espérance se décide. La démarche « Campagne logement 92 » rassemble des associations qui agissent dans le département des Hauts-de-Seine en faveur du logement, de l'hébergement et de la solidarité.

Ses objectifs sont de sensibiliser au mal-logement, d'agir pour l'application des lois et d'aider les personnes en difficulté.

Le 19 janvier 2013, une journée de mobilisation de cette Campagne a eu lieu sur le thème : « Quel avenir dans les Hauts-de-Seine pour les personnes mal logées ? ».

Mgr Gérard DAUCOURT, évêque de Nanterre, est intervenu, comme les responsables politiques et associatifs invités : « Que l'on soit croyant ou pas, quand on s'engage pour ce genre de combat, on se montre comme des hommes et des femmes d'espérance. [...] L'espérance, écrit Jean-Claude GUILLEBAUD, n'est pas seulement reçue, elle est décidée. [...] Nous décidons que l'espérance existe et nous prenons les moyens pour la montrer et lui faire porter du fruit. »

---